



Poitiers, le 25 Août 2017

Madame Muriel PENICAUD  
Ministre du Travail

127 rue de Grenelle  
75700 PARIS 07 SP

Le Président

Madame la Ministre,

Vous avez annoncé il y a quelques jours, le projet du Gouvernement de remettre en cause le financement des emplois aidés, jugés trop coûteux et insuffisamment efficaces dans la lutte contre le chômage.

Depuis des années, les Gouvernements successifs ont incité les Communes, les Communautés de Communes et les Départements à soutenir les différentes politiques d'emplois aidés, en les accompagnant soit par des recrutements directs, soit en subventionnant les associations qui y ont eu largement recours.

Dans la Vienne, en 2016, près de 2 900 personnes ont bénéficié à un titre ou à un autre, de ces emplois aidés, parmi lesquels une forte proportion de jeunes.

Présentée sans aucune concertation, cette mesure suscite une vive inquiétude tant dans les milieux associatifs que parmi les Maires qui redoutent fortement les impacts négatifs qu'elle ne manquera pas d'avoir dans la gestion quotidienne des services publics, particulièrement pour l'organisation de la prochaine rentrée scolaire.

Elle va également poser très rapidement des difficultés sérieuses dans de nombreuses communes qui ne pourront faire face à la rémunération des personnels concernés, au moment où les budgets locaux sont à nouveau appelés à participer à la réduction des déficits de notre Pays.

Le Département que j'ai l'honneur de présider s'est fortement engagé aux côtés de l'Etat dans le financement d'emplois aidés et des politiques d'insertion qui ont permis, en 2016, à 371 allocataires du RSA de bénéficier d'une orientation vers l'emploi.

Dans leur globalité, ces dispositifs ont le mérite d'offrir une chance à ceux qui sont le plus éloignés de l'emploi, même s'ils ne sont pas complètement satisfaisants et restent onéreux pour le budget de l'Etat.

Département de la Vienne

Place Aristide Briand - CS 80319

86008 Poitiers cedex

Tél. 05 49 55 66 00

■ [lavienn86.fr](http://lavienn86.fr)

.../...

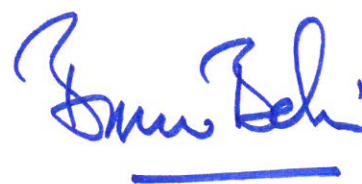
Je souhaite donc que le Gouvernement prenne en compte les difficultés nombreuses qui ne vont pas manquer de surgir dès l'application des mesures que vous envisagez de prendre car elles concernent en premier lieu les personnes les plus fragiles.

Je vous remercie très sincèrement par avance de l'attention que votre Ministère portera aux conséquences d'un arrêt trop brutal de ces dispositifs mis en place par l'Etat, bien souvent accompagnés par les Collectivités Locales,

Confiant dans la réponse que vous m'apporterez,

Je vous prie d'agréer, Madame la Ministre, l'assurance de ma haute considération.

Bien à vous



Bruno BELIN